

<b>ABX Minotrol 16</b>	<b>A91A00725CFR</b>	<b>Révision 07/10/2010</b>
------------------------	---------------------	--------------------------------

## 1. Identification du produit et de la société

### 1.1. Identification du produit

Nom du produit :	ABX Minotrol 16
Code produit :	<b>2042202</b> Twin-pack 2N (2 flacons x 2,5 ml + fiche de valeurs) <b>2042204</b> Twin-pack 1L, 1H (2 flacons x 2,5 ml + fiche de valeurs) <b>2042208</b> Twin-pack 2L (2 flacons x 2,5 ml + fiche de valeurs) <b>2042209</b> Twin-pack 2H (2 flacons x 2,5 ml + fiche de valeurs) <b>2042001</b> Niveau bas (1 flacon x 2,5 ml) <b>2042002</b> Niveau standard (1 flacon x 2,5 ml) <b>2042003</b> Niveau haut (1 flacon x 2,5 ml)

### 1.2. Utilisation du produit

ABX Minotrol 16 est un contrôle multiparamètre à trois niveaux, destiné à un usage diagnostique in vitro et conçu pour le contrôle de l'exactitude et de la précision des compteurs de cellules sanguines.

### 1.3. Identification de la société

	HORIBA ABX SAS - Rue du Caducée - Parc Euromédecine - BP 7290 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 - FRANCE Tél. : + 33 (0) 4 67 14 15 16 Fax : +33 (0)4 67 14 15 17 E-mail : documentation.med@horiba.com
--	---

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Société :	+ 800 67 14 15 16
Organisme consultatif officiel français :	ORFILA (INRS) : + 33 (0) 1 45 42 59 59

## 2. Identification des dangers

### Préparation classée dangereuse selon 67/548/CEE - 99/45/CEE (Oui/Non) : Non

Dangers majeurs :	Non applicable.
Risques spécifiques :	Produit potentiellement nocif pour l'organisme. À traiter comme potentiellement infectieux.

## 3. Composition / Informations sur les composants

### 3.1. Description du kit

	ABX Minotrol 16 contient des leucocytes (GB), des érythrocytes (GR) et des thrombocytes (PLA) de mammifère en suspension dans un fluide similaire au plasma.
--	--

### 3.2. Composants dangereux (nom, concentration)

N° CAS	N° CE (EINECS/ELINCS/NLP)	Nom	Concentration	Symbole	Risque	N° REACH
--------	------------------------------	-----	---------------	---------	--------	----------

Dans l'état actuel de nos connaissances, ce produit ne contient pas de composants dangereux, tels que définis par les directives européennes.

<b>ABX Minotrol 16</b>	<b>A91A00725CFR</b>	<b>Révision 07/10/2010</b>
------------------------	---------------------	--------------------------------

#### 4. Premiers soins

Inhalation :	Non déterminé.
Contact cutané :	Laver immédiatement à l'eau savonneuse.
Contact oculaire :	Laver immédiatement les yeux, rincer également sous les paupières à l'eau pendant 15 minutes au moins.
Ingestion :	Procéder à un rinçage de la bouche à l'eau claire si la victime est consciente, sinon prendre rapidement contact avec un médecin.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction :	Produit non inflammable.
Risques spécifiques :	Non déterminé.
Équipement spécial de protection :	Non déterminé.
Recommandations complémentaires :	Aucune.

#### 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions personnelles :	Porter des gants de laboratoire et des lunettes de protection.
Précautions pour l'environnement :	Neutraliser le produit avant de l'éliminer.
Méthodes de nettoyage / absorption :	Après neutralisation, couvrir d'un agent absorbant et rincer toute la zone affectée avec de l'eau.

#### 7. Manipulation et stockage

##### 7.1. Manipulation

Mesures techniques :	Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Gants de laboratoire et lunettes de protection.
Précautions :	Toujours manipuler dans une zone bien ventilée.
Recommandations de manipulation :	Non déterminé.

##### 7.2. Stockage

Mesures techniques :	Non déterminé.
Conditions de stockage :	Pour garantir le maintien des qualités du produit, ne pas congeler. Les flacons d'ABX Minotrol 16 doivent être bien fermés et conservés entre 2 et 8 °C lorsqu'ils ne sont pas utilisés. ABX Minotrol 16 est stable pour 16 échantillonnages et pendant une période maximale de 16 jours à partir de l'ouverture du flacon, à condition qu'il soit manipulé correctement et réfrigéré rapidement après usage. Un flacon d'ABX Minotrol 16 non ouvert conservé entre 2 et 8 °C est stable jusqu'à la date d'expiration indiquée sur l'étiquette.
Matières incompatibles :	Non déterminé.
Emballage :	Non déterminé.

<b>ABX Minotrol 16</b>	<b>A91A00725CFR</b>	<b>Révision 07/10/2010</b>
------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>8. Contrôle de l'exposition / Protection personnelle</b>	
<b>8.1. Valeurs limites d'exposition</b>	
Paramètres de contrôle particuliers :	Non déterminé.
<b>8.2. Contrôles de l'exposition</b>	
<b>8.2.1. Contrôles de l'exposition sur le poste de travail</b>	
Mesures techniques :	ABX Minotrol 16 doit être manipulé de la même manière qu'un échantillon de sang humain. à savoir lavage des yeux, douche de sécurité, et port de gants de laboratoire et de lunettes en cas de contact prolongé.
Protection respiratoire :	Non déterminé.
Protection des mains :	Gants de protection.
Protection oculaire :	Lunettes de sécurité.
Protection cutanée :	Blouse de laboratoire.
Mesures d'hygiène :	Se conformer aux bonnes pratiques de laboratoire.
<b>8.2.2. Contrôles de l'exposition environnementale</b>	

<b>9. Propriétés physicochimiques</b>			
<b>9.1. Informations générales</b>			
Etat physique :	Liquide.		
Couleur :	Rouge foncé.	Inodore.	
<b>9.2. Informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement</b>			
pH :	Non déterminé.	Densité relative :	Non déterminé.
Point d'ébullition :	Non déterminé.	Solubilité :	Solution miscible avec l'eau.
Point d'éclair :	Non déterminé.	Coefficient de partage :	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non inflammable.	Viscosité :	Non déterminé.
Propriétés explosives :	Non déterminé.	Densité de vapeur :	Non déterminé.
Propriétés d'oxydation :	Non déterminé.	Taux d'évaporation :	Non déterminé.
<b>9.3. Autres indications</b>			
Non déterminé.			

<b>ABX Minotrol 16</b>	<b>A91A00725CFR</b>	<b>Révision 07/10/2010</b>
------------------------	---------------------	--------------------------------

## 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :	Date de péremption.
Matériaux et substances à éviter :	Non déterminé.
Produits de décomposition dangereux :	Pas de réglementation.
Autres informations :	Aucune.

## 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :	Non déterminé.
Toxicité chronique :	Non déterminé.
Inhalation :	Non déterminé.
Contact cutané :	Non déterminé.
Contact oculaire :	Non déterminé.
Ingestion :	Non déterminé.
Autres indications :	Aucune.

## 12. Informations écologiques

<b>12.1. Ecotoxicité :</b>	Non déterminé.
<b>12.2. Mobilité :</b>	Non déterminé.
<b>12.3. Dégradabilité :</b>	Biodégradable > à 90 %.
<b>12.4. Potentiel de bioaccumulation :</b>	Non déterminé.
<b>12.5. Résultats de l'évaluation PBT :</b>	Aucun.
<b>12.6. Autres effets dangereux :</b>	Non déterminé.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

Surplus ou déchets (résidus) : Emballage souillé	Il convient d'éviter ou de réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides sont susceptibles de contenir des résidus de produits. Eliminer tous les déchets, les produits non utilisés et les emballages souillés conformément à la législation en vigueur. En cas de doute sur la réglementation, s'informer auprès des autorités compétentes en la matière.
---	--

<b>ABX Minotrol 16</b>	<b>A91A00725CFR</b>	<b>Révision 07/10/2010</b>
------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>14. Informations relatives au transport (réglementations internationales)</b>		
Voie aérienne (IATA) :	Nom d'embarquement : Numéro UN : Catégorie de risque : Groupe d'emballage : <i>I</i>	Non applicable.
Voie terrestre (ADR) :	Nom d'embarquement : Numéro UN : Catégorie de risque : Groupe d'emballage :	Non applicable.
Voie maritime (IMDG) :	Nom d'embarquement : Numéro UN : Catégorie de risque : Groupe d'emballage : Polluant marine : Oui/Non	Non applicable.

<b>15. Informations réglementaires</b>		
Symboles :	Aucun.	
Phrases R :	Aucune.	
Phrases S :	Aucune.	
Substances :	Aucune.	
Dispositions particulières et lois afférentes :	Aucune.	
Autres exigences réglementaires :	Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes nationaux ou internationaux réglementant son activité.	

<b>16. Autres indications</b>	
<b>16.1. Liste des phrases de risques (phrases R) significatives</b>	
Aucune.	
<b>16.2. Restriction d'utilisation recommandée</b>	
Voir les informations particulières données dans les informations sur le produit destinées à l'utilisateur.	
<b>16.3. Autres indications</b>	
<p>Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.</p> <p>En outre, nous attirons l'attention de l'utilisateur sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.</p>	
<b>16.4. Sources des données clés</b>	
Ce document a été compilé à partir d'informations extraites des documents donnés par nos fournisseurs de matières premières.	
<b>16.5. Révision</b>	
Les sections de la version précédente qui ont été modifiées sont indiquées par une ligne verticale sur le côté gauche du tableau.	